

Lot n° : **263**

Section : **ZL**

N° : **408**

8, rue Marcel Guintard

Superficie : **396m<sup>2</sup>**

Superficie de plancher maximale : **180m<sup>2</sup>**

Maître d'Ouvrage



Brossardière Aménagement  
Moulin Neuf  
85 000 LA ROCHE SUR YON



Terrimo Atlantique  
22, Rue Benjamin Franklin  
85000 LA ROCHE SUR YON  
Tel : 02 51 41 06 15



SAFIR  
Moulin Neuf  
85 000 LA ROCHE SUR YON

Paysagiste - Concepteur

Lorraine DODAINAS  
GEOUEST



DES EXPERTS POUR DES CONSEILS SUR MESURE

[www.geouest.fr](http://www.geouest.fr)

46 rue B. Franklin - BP 50352  
85009 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX  
Tél. 02 51 37 27 30 - [contact@geouest.fr](mailto:contact@geouest.fr)

DEPARTEMENT DE LA VENDEE

# VILLE DE LA ROCHE SUR YON

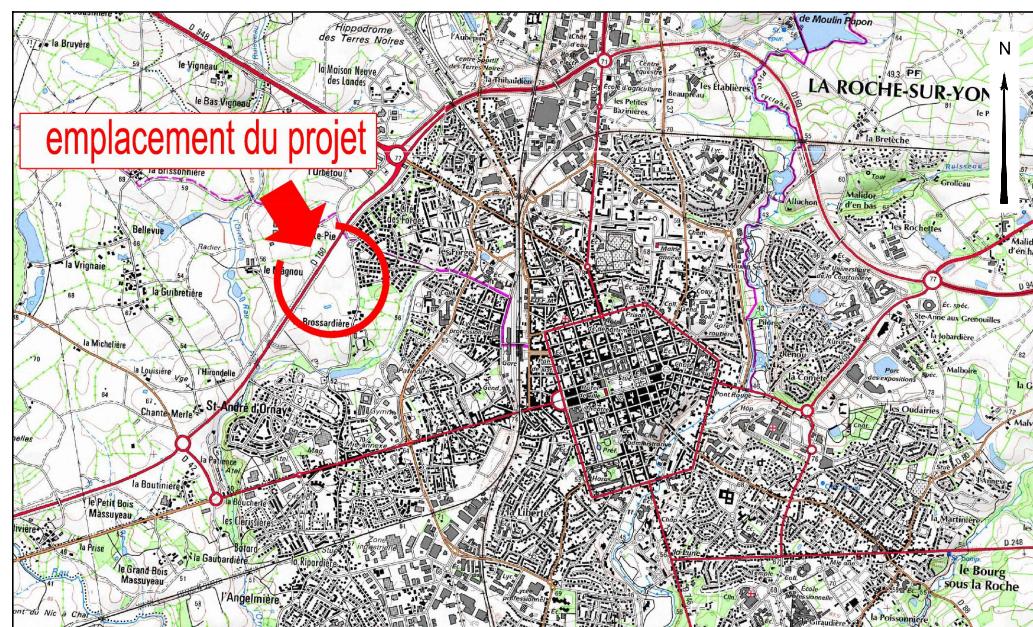
Rue de la Brossardière

Lotissement à usage principal d'habitation  
"Les Domaines de la Brossardière" Ilot 5 - Tranche 8

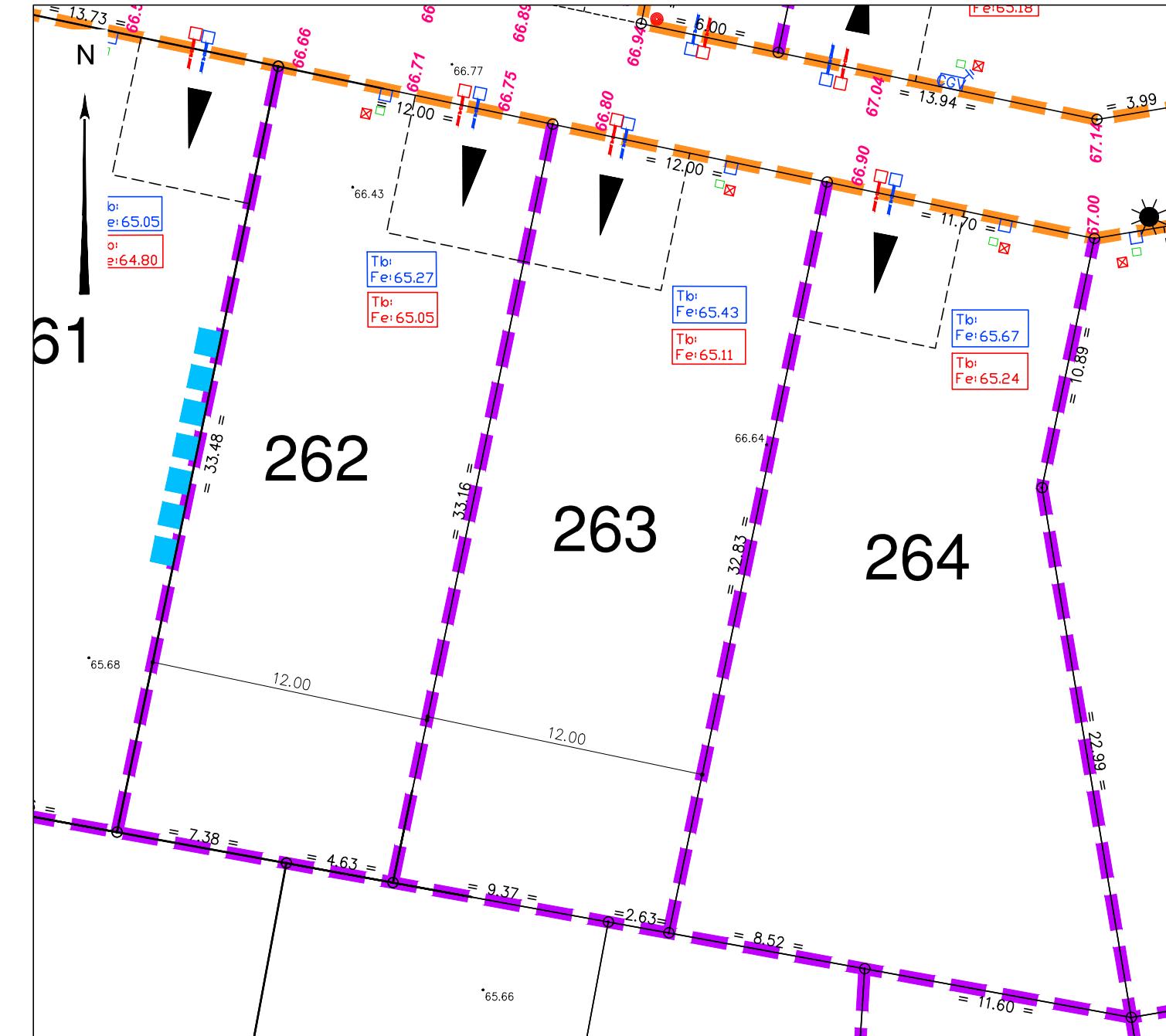
autorisé par arrêté n° PA 085 191 24 Y0002 du 24 octobre 2024  
arrêté modificatif en cours

## PLAN INDIVIDUEL

## PLAN DE SITUATION



## PLAN D'ENSEMBLE



### LEGENDE

	Zone non constructible
	Accès automobile privatif interdit
	Implantation partielle obligatoire en limite séparative
	Emplacement obligatoire de l'accès automobile et du parking privatif (dimension 6.00m x 5.00m minimum et 6.00m x 6.00m minimum le long des voies de 5m de largeur )
	Emplacement des places de stationnement publiques
	Plantation projetée (emplacement de principe)
	Espace Vert (engazonnement)
	Végétation existante conservée
	Clôture à l'alignement sur la voie portant l'accès au lot
	Clôture en limites séparatives et en fonds de lots ne donnant pas sur des espaces communs ou des voies de circulation
	Clôture en limites séparatives et en fonds de lots donnant sur des espaces communs ou des voies de circulation

### LEGENDE CLÔTURE

	Ouvrages hors sols :
	Position non contractuelle n'engageant pas la responsabilité du concepteur. Des modifications pouvant intervenir à l'exécution des travaux, avant tout projet de construction, les acquéreurs devront impérativement vérifier le positionnement définitif des ouvrages (AEP, EU/EP, Électricité, GAZ, Téléphone, candélabres).